

MANA

REVUE DE SOCIOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE

Institution et destitution des droits sociaux au Brésil
M. C. PAOLI

Jean Jaurès et les équivoques de la propriété sociale
P. CHANIAL

Brésil / mai 1995 : la grève des agents du secteur pétrolier
C. S. RIZEK

France / décembre 1995 : radiographie d'un débat public
D. CEFAL

Le mouvement des « sans-toit » dans les villes brésiliennes
A. A. DA SILVA

FRANCE / BRÉSIL

POLITIQUES DE LA QUESTION SOCIALE



Le mouvement « Droit au logement » en France dans les années quatre-vingt-dix
B. HAVARD DUCLOS

La société civile, entre citoyenneté et philanthropie
V. DA SILVA TELLES

Pour une approche pluraliste du tiers secteur
B. EME ET J.-L. LAVILLE

Du public et du privé dans les entreprises brésiliennes des années quatre-vingt-dix
L. GOMES MELLO E SILVA

Les paradigmes de la flexibilité en France
M. LALLEMENT

Précarité et innovation sociale dans la société du risque
A. DELORME

Structures et pratiques de l'échange dans le RMI
F. CAUVET

Don et économie monétaire
A. T. PAUL

NUMÉRO **7** PREMIER SEMESTRE 2000

PRESSES UNIVERSITAIRES DE CAEN

À l'évidence, le social fait question. Pourtant on aurait tort de réduire la question sociale à l'exclusive expérience de la misère, à la tragédie de la pauvreté. Elle est bien sûr tout cela. Mais les figures qui donnent visage à la question sociale, les figures de l'exclusion et de la désaffiliation, n'interrogent-elles pas aussi la capacité ou l'incapacité de toute société à faire lien, à instituer un monde commun ? En ce sens, la question sociale est fondamentalement une question politique.

Dans le contexte de dérégulation et parfois même de destitution des droits sociaux qui est le nôtre, ce numéro de *Mana* se propose d'étudier ces « politiques de la question sociale » au Brésil et en France. Si tout semble séparer ces deux pays, la comparaison de leur histoire sociale et politique, de leurs luttes et de leurs mouvements sociaux, de leurs dispositifs de protection et de négociation sociales, montre que les modalités de formulation de la question sociale sont indissociables de modes de constitution différenciés de la *res publica*. Qu'il s'agisse notamment des enjeux du chômage, du logement, de la flexibilité ou du tiers secteur, la question sociale chemine toujours, en France comme au Brésil, par la revendication de droits, l'approfondissement de la participation démocratique et l'invention de nouvelles formes de solidarités et de nouvelles figures du bien public.

Et si dans ces deux pays, pour des raisons et dans une mesure différentes, les destins de la citoyenneté sociale ont souvent été contrariés, reste néanmoins que l'invention démocratique se nourrit d'un tel horizon, dès lors que face aux discours humanitaires d'une philanthropie renaissante, aux exigences d'une économie de marché mondialisée et aux modes de gestion bureaucratisés des « besoins sociaux », l'espace public retrouve ses droits.

ISSN : 1271-0377
ISBN : 2-84133-103-2



DON ET ÉCONOMIE MONÉTAIRE

Axel T. PAUL
Université de Fribourg

En Allemagne aussi l'*Essai sur le don* de Marcel Mauss jouit d'une grande popularité. La confrontation avec les « Maîtres penseurs » français de l'après-guerre a servi aux auteurs allemands, non seulement à découvrir et à lire les sources de ceux-ci, en outre, elle leur a permis de s'y rallier et de tenter de les exploiter pour leurs propres travaux. Et ceci avec succès¹. Il n'est ainsi pas douteux que ledit « Essai » a permis de mieux appréhender voire même d'appréhender tout court nombre de pratiques sociales². À elles seules, l'abondance et la diversité des interprétations auxquelles a donné lieu ce texte donnent raison à Mauss de voir dans le don un « fait social total ». Cependant, la question est rarement posée, du moins en Allemagne, de savoir si – et si oui, dans quelle mesure – le don permet de comprendre l'économie moderne, le capitalisme ou, pour utiliser une expression peut-être meilleure, l'économie monétaire³.

Pour Mauss lui-même, il était entendu que le don avait précédé chronologiquement toutes les formes d'économie – et partant, l'économie capitaliste – et qu'il en constitue la base objective. Toutefois, Mauss a davantage esquissé cette idée qu'il ne l'a développée. Par conséquent, la question ne se pose pas de savoir si l'« Essai » analyse de manière convaincante le capitalisme développé comme

1. Pour ne citer qu'un exemple, cf. H. Berking, *Schenken. Zur Anthropologie des Gebens*, Francfort – New York, 1996.

2. Cf. par exemple *Kursbuch*, n° 120, *Korruption*, juin 1995.

3. Certes, il y a eu de la part d'auteurs français, des tentatives d'interpréter le capitalisme dans la ligne de Mauss ; toutefois, l'économie capitaliste se trouve en général opposée au don, au lieu d'être développée à partir de lui ; pourtant, c'est précisément cela qu'impliquait le projet de Mauss. Cf. G. Bataille, *La Part maudite, précédé de la Notion de dépense*, Paris, Minuit, 1967 ; J. Baudrillard, *L'Échange symbolique et la Mort*, Paris, Gallimard, 1976 ; J. Attali, *Les Trois Mondes. Pour une théorie de l'après-crise*, Paris, Fayard, 1981 ; M. Aglietta et A. Orléan, *La Violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982.

une forme du don, mais plutôt si une telle analyse est possible ou non. Où, pour formuler ceci de manière plus catégorique: le don aide-t-il réellement à comprendre ce qu'est l'argent? Nous nous proposons de répondre en quatre étapes à cette question. Il convient tout d'abord de préciser la place de l'économie dans la pensée de Durkheim, dans la mesure où celui-ci préconditionne par avance ce sujet chez Mauss. On rendra compte dans un deuxième temps de ce que Mauss entend par argent et de quelle manière il en conçoit l'origine. Nous voudrions en troisième lieu consacrer une longue digression à montrer pourquoi il conviendrait d'interpréter le capitalisme non comme une économie d'échange mais comme une économie monétaire. Quatrièmement et pour finir, nous essayerons de répondre à la question proprement dite, à savoir ce que l'*Essai sur le don* a apporté à la compréhension de l'économie monétaire.

*

* *

On sait que la sociologie durkheimienne se présentait comme ayant une ambition encyclopédique, et traitait en conséquence les phénomènes économiques comme des « faits sociaux »⁴. Durkheim a défini les faits sociaux dans ses *Règles de la méthode sociologique* comme étant extérieurs aux individus et se manifestant à eux éventuellement par la contrainte. Les normes ou les standards moraux, auxquels toute dérogation au sein du groupe dans ou pour lequel ils sont appliqués est sanctionnée d'une manière ou d'une autre, constituent le prototype de tels faits sociaux. Si l'on transpose ceci aux phénomènes économiques, on est tenté d'évoquer ce qu'on appelle les lois du marché auxquelles tôt ou tard aucun individu ne peut se soustraire sans courir à la catastrophe. Or Durkheim, en s'appropriant les faits économiques comme faits sociaux ne songeait justement pas à ce type de phénomènes de l'économie.

Le mécanisme des prix par exemple, qui – du moins en théorie – équilibre l'offre et la demande, ne serait pas, selon Durkheim, une réalité sociale dans la mesure où, bien qu'échappant à l'arbitraire de chaque agent économique pris en particulier, il procède néanmoins directement de leurs calculs. Les faits sociaux sont pour Durkheim des faits moraux et ceux-ci se caractérisent par le fait qu'ils échappent à l'initiative personnelle et à la rationalité calculatrice des individus. « Car, là où l'intérêt règne seul », écrit-il dans son livre sur la division du travail, « chaque moi se trouve vis-à-vis de l'autre sur le pied de guerre et toute trêve à

4. Cf. pour une analyse détaillée sur le rapport durkheimien à l'économie, G. Aimard, *Durkheim et la Science économique*, Paris, PUF, 1962.

cet éternel antagonisme ne saurait être de longue durée »⁵. Seule la morale pourrait y parvenir, qui, d'après lui, est en fait le véritable objet de la sociologie. Seule la morale s'attache à ce que la société – y compris précisément la société moderne – n'éclate pas face aux intérêts contradictoires des acteurs économiques. Il n'est pas nécessaire d'approfondir ici la manière dont Durkheim justifie sa thèse ; ce qui importe, c'est que s'il n'ignore pas la centralité de l'échange – et par là, de l'économie – dans les sociétés modernes, son propos demeure avant tout de montrer l'existence d'une sorte d'accord tacite entre les sujets du marché, tel qu'on le trouve à la base du commerce fondé sur l'intérêt.

Le livre de Durkheim sur la division du travail est essentiellement consacré à une critique de la sociologie utilitariste d'Herbert Spencer ; cependant, par-delà celle-ci, sa critique vise l'ensemble de la philosophie sociale anglo-saxonne qui depuis Hobbes fait de l'individu et non du groupe la base de ses réflexions⁶. Que Durkheim ait situé ses adversaires théoriques outre-Manche et non en France vaut d'être remarqué. Il n'eût certes pas été besoin de chercher loin pour une controverse avec Léon Walras, le fondateur français de l'économie néo-classique et utilitariste. Mais Durkheim était en réalité aussi peu renseigné sur Walras que Walras ne l'était sur lui. Que la controverse qui aurait pu exister entre eux n'ait pas eu lieu indique bien qu'en France, contrairement à ce qui se passait en Allemagne, la sociologie n'éprouvait pas le besoin de s'imposer face à l'économie nationale. Les disciplines rivales de Durkheim étaient davantage l'histoire et la philosophie. Un Max Weber eut, quant à lui, à lutter avant tout contre des économistes⁷. Cette constatation, ou plus exactement la circonstance, que Durkheim ne rencontra – contrairement à Weber – aucune opposition de la part des économistes, expliquent peut-être que, dans sa tentative de faire de la sociologie une discipline, celui-ci se soit relativement désintéressé – et c'est là un euphémisme – des problèmes économiques au sens strict du terme. Il est bien évident que ceci n'entache pas le mérite qui lui revient d'avoir fait de l'économie un objet d'étude pour la sociologie, malgré toutes les différenciations et tous les cloisonnements opératoires existant entre systèmes partiels de la société. Une note en bas de page des *Formes élémentaires de la vie religieuse* révèle à quel point il était peu familier des questions économiques et à quel point cependant il était conscient de

5. É. Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1991, p. 181.

6. La chose n'est évidemment pas tout à fait aussi simple. Après tout, l'archi-libéral Adam Smith n'est pas seulement l'auteur de *The Wealth of Nations*, mais aussi de la *Theory of Moral Sentiments*. Cf. L. Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991, p. 60-82. Pour une correction de l'image faisant de l'utilitarisme une idéologie égoïste cf. C. Camic, « The Utilitarians Revisited », *American Journal of Sociology*, n° 85, 1979, p. 516-550.

7. Cf. S. Clarke, *Marx, Marginalism and Modern Sociology*, Londres, 1981.

la nécessité d'accorder à l'économie plus d'attention que par le passé. On sait que Durkheim avait conçu sa sociologie religieuse comme la clé de voûte de son œuvre. Pour être plus exact, il avait essayé de montrer que tous les faits sociaux étaient d'origine religieuse. Une sociologie, qui ne parviendrait pas à faire découler l'économie de la religion resterait par conséquent incomplète. On lit ainsi dans *Les Formes élémentaires* :

Une seule forme de l'activité sociale n'a pas encore été expressément rattachée à la religion : c'est l'activité économique. [Certes] la valeur économique est une sorte de pouvoir [...], et nous savons les origines religieuses de l'idée de pouvoir. [...] Par là, on entrevoit que l'idée de valeur économique et celle de valeur religieuse ne doivent pas être sans rapports. Mais la question de savoir quelle est la nature de ces rapports n'a pas encore été étudiée⁸.

C'est Mauss qui reprendra cette question et la traitera dix ans plus tard, longtemps après la mort de son maître.

*
* *

Rappelons brièvement ce que signifie le don : Mauss le décrit dans son texte classique paru en 1924 comme un phénomène culturel universel, qui constituerait le fondement du commerce intéressé. Les objets utilisés pour le don, qui s'effectue surtout entre groupes dans les sociétés primitives qu'a en vue Mauss, peuvent aussi bien être inutiles que de valeur, il peut aussi bien s'agir de femmes que de fêtes. Cependant, les sociétés modernes connaissent et pratiquent elles aussi le don, dont le cadeau est actuellement la forme la plus significative, mais non point – il s'en faut – la seule⁹. La caractéristique du don est de devoir être donné, accepté et d'obliger à une contre-prestation. C'est-à-dire que même lorsqu'il semble volontaire, il constitue néanmoins toujours déjà une réponse obligatoire.

Mauss voit dans le sacrifice l'origine du don. On lit en effet dans l'« Essai » :

L'un des premiers groupes d'êtres avec lesquels les hommes ont dû contracter [...], c'étaient avant tout les esprits des morts et les dieux. [...] C'est avec eux qu'il était le plus nécessaire d'échanger et le plus dangereux de ne pas échanger. Mais, inversement, c'était avec eux qu'il était le plus facile et le plus sûr d'échanger. La

8. É. Durkheim, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1960, p. 598.

9. Outre l'étude précitée de Berking, *Schenken...*, cf. F. Rost, *Théorie des Schenkens. Zur kultur- und humanwissenschaftlichen Bearbeitung eines anthropologischen Phänomens*, Essen, 1994.

destruction sacrificielle a précisément pour but d'être une donation qui soit nécessairement rendue¹⁰.

L'important travail de Jean Baudrillard sur l'échange symbolique et la mort n'est autre chose qu'un commentaire de cette thèse de Mauss. Avec cette inflexion cependant que la disparition de la croyance dans le fait qu'on serait en quelque sorte redevable aux aïeux d'être en vie constitue pour Baudrillard la condition essentielle pour le remplacement du paradigme du don par le capitalisme moderne¹¹. La réduction du don à l'offrande se trouve ainsi confirmée *ex negativo*. Mais la question de savoir sur quoi repose la contrainte spécifique du don, le fait de devoir donner sans cesse, reste ouverte. On serait en effet fondé à demander quand est-ce que les Hommes, ou mieux, les hominidés ont commencé à sacrifier aux Dieux et pour quelles raisons ? – Nous l'ignorons et devons vraisemblablement continuer à nous contenter de spéculations¹².

Tout aussi rares que ses indications sur l'origine du don sont les développements consacrés par Mauss à la genèse de l'argent. On ne trouve dans l'ensemble de l'œuvre que quatre réflexions sur le thème de l'argent, et encore sont-elles fort brèves et schématiques ; il en ressort néanmoins sans ambiguïté que Mauss pense l'argent comme un dérivé du don¹³. On trouve de la sorte dans l'« Essai », que

-
10. M. Mauss, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF (Quadrige), 1985, p. 167.
 11. Nietzsche dans sa *Généalogie de la morale* et Max Weber dans sa sociologie des religions avaient d'ailleurs déjà argumenté de façon similaire. En dépit de l'attention qui a déjà été accordée aux rapports entre Weber et Nietzsche (cf. E. Fleischmann, « De Weber à Nietzsche », *Archives européennes de sociologie*, n° 5, 1964, p. 190-238 ; G. Stauth et B. P. Turner, « Nietzsche in Weber oder die Geburt des modernen Genius im professionellen Menschen », *Zeitschrift für Soziologie*, n° 15, 1986, p. 81-94), une recherche systématique s'efforçant de confronter au regard de matériaux historiques la sociologie religieuse de Weber – qui paraît étonnamment peu motivée dans le contexte de l'ensemble de son œuvre, contrairement à celle de Durkheim – aux aperçus philosophiques de Nietzsche reste, sauf erreur, encore à faire.
 12. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne puisse argumenter. Cf. R. Girard, *La Violence et le Sacré*, Paris, Grasset, 1982 ; W. Burkert, *Homo necans. Interpretationen altgriechischer Opferriten und Mythen*, Berlin – New York, 1972. Il serait peut-être utile de mettre en relation l'offrande ou encore l'inhumation des morts avec l'apparition du langage. Car autant la science a depuis Darwin contribué à effacer les frontières entre l'homme et l'animal, autant elle a jusqu'ici peu réussi à identifier des langages animaux permettant d'exprimer la négativité ou l'imaginaire. (Sur la discussion sur la nature du langage et surtout sa signification pour l'humanisation, cf. D. Bickerton, *Language and Human Behavior*, Seattle, 1995.) Il ne me paraît en conséquence pas tout à fait faux de considérer la conscience de sa propre mortalité, les premières sépultures et les offrandes y étant déposées comme l'expression ou la conséquence de l'acquisition du langage.
 13. Cf. M. Mauss, « Les origines de la notion de monnaie », in *Œuvres*, Paris, Minuit, 1974, t. 2, p. 106-112 ; *Id.*, « Débat sur les fonctions sociales de la monnaie », *ibid.*, p. 116-120 ; *Id.*, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot, 1967, p. 132 sq. ; *Id.*, « Essai sur le don... », p. 178 sq.

certaines objets « de valeur » auraient été disséminés à travers le monde et n'auraient eu pour autre fonction que d'être sans cesse échangés. Entraient par exemple dans cette catégorie, les colliers et les bracelets de Kula des Trobriands que mentionne Malinowski. Malinowski se refusait toutefois à appeler monnaie ces bijoux qui circulaient sans cesse et n'étaient jamais portés. Il n'en va pas ainsi de Mauss. Ce dernier écrit en effet :

dans toutes les sociétés qui ont précédé celles où l'on a monnayé l'or, le bronze et l'argent, il y a eu d'autres choses [...] qui ont été employées et qui ont servi de moyen d'échange et de paiement¹⁴.

Certes ces moyens d'échange et de paiement conservaient un « lien magique », en vertu duquel leur usage était réservé à certaines personnes déterminées ou à certaines collectivités et leur valeur n'était certes pas la même pour tous. Il n'en demeure pas moins, qu'ils étaient dotés, d'après Mauss, d'un « pouvoir d'achat ». Dès *Les Origines de la notion de monnaie* de 1914 la valeur de l'argent se trouve identifiée à son pouvoir d'achat et celui-ci est à son tour déduit de la confiance réciproque, c'est-à-dire de la croyance. Mauss semble vouloir exprimer par là que seule la foi en l'acceptation de l'argent explique cette acceptation et la garantit¹⁵. Selon lui, la croyance en l'argent précède non seulement logiquement, mais aussi historiquement notre conception de l'argent : dans la mesure où certains objets magiques ou précieux étaient en circulation, ils purent servir tout d'abord de moyens d'échange et de paiement avant d'être utilisés, dans un deuxième temps, comme unité de compte et étalon de mesure. « Il y a donc eu », résume Mauss, « une forme de monnaie qui a précédé les nôtres »¹⁶.

14. M. Mauss, « Essai sur le don... », p. 178. – Mauss ne traite ni ici ni ailleurs de la distinction entre échange et moyen de paiement. On peut donc supposer qu'il ne fait pas cette distinction ou qu'il la tient pour négligeable. En réalité elle est pourtant capitale.

15. Cf. sur ce point G. Simmel, *Philosophie des Geldes*, Frankfurt, 1986, p. 214-218 ; trad. fr., *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, 1987.

16. M. Mauss, « Essai sur le don... », p. 179. – En même temps que l'« Essai sur le don » était parue en Allemagne l'étude *Heiliges Geld. Eine historische Untersuchung über den sakralen Ursprung des Geldes* de Bernhard Laum (Tübingen, 1924), qui confirme apparemment la relation postulée par Mauss entre l'offrande (don) et l'argent. Une lecture approfondie montre toutefois que Laum ne connaît rien au don et voit déjà dans les offrandes de la Grèce antique la raison instrumentale à l'œuvre (cf. *ibid.*, p. 19-22). Autrement dit, c'est seulement parce que Laum déduit le don de l'argent et que Mauss déduit l'argent du don que l'un et l'autre donnent l'impression de dire la même chose. Plus convaincante que la thèse de Laum sur l'origine sacrée de la monnaie me semble l'idée qu'elle servit d'abord de moyen de paiement et non de moyen d'échange et qu'elle devint en tant que telle être autorisée de manière religieuse.



On remarque qu'en dépit de toute son opposition à l'utilitarisme, Mauss se représente l'apparition de l'argent de manière tout aussi naturelle et tout aussi dénuée de contrainte que ses adversaires, théoriciens de l'échange. On sait que ceux-ci – certains continuent à le faire aujourd'hui encore – défendent l'idée que le négoce, c'est-à-dire l'échange visant à l'obtention d'un avantage personnel, ayant existé de tout temps, l'invention de l'argent aux fins de faciliter les échanges individuels se serait trouvée en puissance partout. C'est ainsi que Carl Menger, le troisième fondateur de l'école néo-classique à côté de Léon Walras et de Stanley Jevons, écrit en 1891 dans un article de manuel sur le thème de l'argent :

Les difficultés qui font obstacle au développement de l'échange de biens en nature [...] tiennent au fait que des couples complémentaires ayant *réciiproquement* besoin chacun de la marchandise de l'autre ne se rencontrent que dans un nombre relativement peu élevé de cas sur le marché du troc. Il est ainsi rien moins que facile pour celui qui offre une marchandise de rencontrer sur le marché un autre agent qui ait besoin de cette marchandise et qui offre en *même temps* la marchandise que lui-même recherche. [...] Dans cette situation, *chaque individu* proposant des marchandises [...], et qui ne peut acquérir *directement* ce qu'il désire à cause de leur faible qualité marchande, finit par avoir l'idée de les échanger contre des biens dont il n'a, lui, certes pas immédiatement besoin, mais dont la qualité marchande est nettement supérieure aux siennes. [Dans cette optique] l'institution de l'argent a procédé à l'origine non de la loi ou du contrat, mais de la « coutume » [...] et a fini par devenir courante par imitation progressive¹⁷.

L'histoire paraît plausible, si plausible même qu'on la retrouve encore sous une forme ou une autre dans les manuels d'économie¹⁸. Elle présente malgré tout un défaut : pas plus l'ethnographie que l'historiographie ne sont à même de citer des sociétés qui auraient pratiqué à une échelle digne d'être mentionnée un commerce sans argent. Autrement dit :

Le troc n'a pas constitué une étape de l'évolution [...] précédant le passage à un échange marchand médiatisé par l'argent¹⁹.

La théorie économique ne se laisse cependant guère dérouter par de telles constatations. Tantôt on en ignore jusqu'à l'existence, tantôt on récuse la pertinence

17. C. Menger, « Geld », in *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, Léna, 1909, t. 4, p. 557 sq. et 562.

18. Marx la rapporte de la même manière. Cf. K. Marx, *Das Kapital. Kritik der politischen Ökonomie*, Berlin, 1982, t. 1, p. 102-104, 161 et 372 sq.

19. G. Dalton, « Barter », *Journal of Economic Issues*, n° 16, 1982, p. 188.

des recherches sur l'histoire monétaire pour l'analyse théorique de l'économie monétaire moderne. Il est bien sûr exact que l'histoire de l'argent n'explique pas nécessairement la ou les fonctions qui reviennent à celui-ci, mais ce qui est inadmissible, c'est d'ignorer l'histoire quand celle-ci contredit la théorie. C'est pourtant exactement ce que fait la doctrine majoritaire, cramponnée depuis Hume à l'idée que l'argent serait un épiphénomène de l'échange et pour cette raison d'un intérêt secondaire du point de vue de la théorie économique. Mais outre les raisons empiriques, certaines raisons théoriques empêchent également de considérer l'argent seulement ou en premier lieu comme un médiateur de l'échange²⁰. Marx avait déjà vu qu'il existe une opposition latente entre les différentes fonctions de l'argent et que cette opposition permet de penser théoriquement et rend possible pratiquement des crises induites par la monnaie²¹. Michel Aglietta et André Orléan ont développé cette idée dans leur ouvrage *La Violence de la monnaie* qui n'a malheureusement pratiquement pas connu de réception en Allemagne. Mais plutôt que de nous étendre sur Marx et sur les auteurs précités, nous voudrions en appeler au témoignage de Joseph Schumpeter afin d'établir que l'argent est à la fois quelque chose de plus et quelque chose d'autre qu'un moyen d'échange, qu'une unité de compte ou qu'une richesse figée. Dans sa *Théorie der wirtschaftlichen Entwicklung*, parue pour la première fois en 1911 et que l'on connaît aujourd'hui surtout pour son éloge « de l'entrepreneur créateur », Schumpeter avait attiré l'attention sur le fait que si l'argent sert effectivement d'intermédiaire pour l'échange de biens, il devançait néanmoins *sous forme de crédit* la production de ceux-ci. Par conséquent l'argent n'était pas couvert par une quantité quelconque de marchandises mais constituait une réalité *sui generis*. Pour employer ses propres termes :

l'entrepreneur engage des biens qu'il acquiert (en tout premier lieu) grâce à un pouvoir d'achat emprunté. C'est donc que le crédit vient avant [la production de marchandises] et doit au moins en principe et pour une durée aussi courte soit-elle se passer de couverture. [il est donc] clair qu'un pouvoir d'achat est créé auquel ne correspondent tout d'abord aucun biens nouveaux²².

20. Cette thèse, qui est tout sauf évidente, se trouve développée et étayée dans l'ouvrage *Eigentum, Zins und Geld*, de G. Heinsohn et O. Steiger. Les considérations qui suivent s'orientent sur la « théorie de l'économie de la propriété » qui y est développée.

21. Cf. K. Marx, *Das Kapital*..., p. 151 sq. Marx thématise la crise de l'argent (« Geldkrise ») dans le cadre de ses développements sur la monnaie en tant que moyen de paiement. Il est intéressant de noter, quand on lit attentivement ce passage, que Marx peut penser l'origine tout au moins de cette forme de monnaie indépendamment du commerce, qu'il présente pourtant d'habitude constamment comme la condition de l'économie monétaire.

22. J. Schumpeter, *Théorie der wirtschaftlichen Entwicklung. Eine Untersuchung über Unternehmergewinn, Kapital, Kredit, Zins und den Konjunkturzyklus*, Munich, 1926, p. 147.

chumpeter lui-même n'a pas approfondi ce constat dans ses publications postérieures. Mais l'idée que l'argent s'explique par le crédit et non pas justement par l'échange n'est toutefois pas retombée dans l'oubli. Bien plus, John Maynard Keynes, sans contester l'économiste le plus important du siècle, l'a placée au centre de sa *General Theory of Employment, Interest and Money* parue en 1936. Keynes a été le seul théoricien à pouvoir, in fine, remplacer, du moins sérieusement remettre en cause le paradigme néo-classique²³. Le succès du keynésianisme a commencé d'abord aux États-Unis dans les années trente, avant de s'étendre dans l'après-guerre en Europe occidentale. L'adversaire avait pourtant été désigné clairement par Keynes dès les années vingt : l'orthodoxie libérale. Son texte, peut-être le plus célèbre, – avec la *General Theory* – et qui est d'ailleurs paru presque en même temps que celui de Maudsley sur le don, porte un titre qui est un programme : *The End of Laissez-faire*²⁴.

Nous voudrions attirer l'attention sur deux points de la théorie de Keynes. Premièrement, l'argent tire son origine du crédit, plus exactement des contrats de crédit et n'a de réalité que par rapport à eux. Pour citer Keynes :

Money of account, namely that in which debts and prices and general purchasing power are expressed, is the primary concept of a theory of money. A money of account comes into existence along with debts, which are contracts for deferred payment, and price lists, which are offers of contracts for sale or purchase. Such debts and price lists, whether they are recorded – mouth or by book entry on balked bricks or paper documents, can only be expressed in terms of a money of account. Money itself, namely that by delivery of which debt contracts and price contracts are discharged, [...] derives its character from its relationship to the money of account, since debts and prices must first have been expressed in terms of the latter

En termes économiques, la fonction de paiement de l'argent précède, contrairement à ce qu'en dit l'analyse néo-classique, sa fonction d'échange²⁵. C'est-à-dire qu'il ne peut devenir moyen d'échange qu'à la condition que les dettes soient de nature à pouvoir être compensées en argent – la mention « *This note is legal tender for all debts* », n'est-elle pas inscrite sur chaque dollar ? D'autres

23. Sur les conditions de succès et sur les limites du keynésianisme, cf. H. Walther, « Ökonomische Doktrinen als Werkzeug politischer Legitimation : Das Beispiel des Keynesianismus », in Kai Eicker-Wolf et al. (éd.), *Wirtschaftspolitik im theoretischen Vakuum ? Zur Pathologie der Politischen Ökonomie*, Marbourg, 1996, p. 19-41.

24. Reproduit in J. Maynard Keynes, *Essays in Persuasion*, in *Collected Writings*, Londres, 1972, t. 9, p. 272-294.

25. J. Maynard Keynes, *A Treatise on Money I : The Pure Theory of Money*, in *Collected Writings*, Londres, t. 5, 1971, p. 3.

26. Cf. aussi sur ce point K. Polanyi, « Die Semantik der Verwendung von Geld », in *Ökonomie und Gesellschaft*, Francfort, 1979, p. 317-345.

théoriciens ont également conçu l'argent comme un moyen de paiement et il est notoire que Keynes s'est inspiré de la *Staatliche Théorie des Geldes* publiée en 1905 par Georg Friedrich Knapp. Keynes n'est donc ni le premier ni le seul à avoir reconnu que notre économie monétaire était autre chose qu'une économie d'échange utilisant la monnaie. Mais il lui revient le mérite d'avoir su exploiter cette donnée du point de vue de la théorie des crises.

Nous arrivons ainsi au second point : Keynes est persuadé que l'échec des néo-classiques à penser la crise (et en pratique à s'en rendre maîtres) résulte de leur incapacité de présenter une théorie satisfaisante de l'intérêt. Toute personne suivant même de loin l'actualité sait que le niveau des intérêts décide de la prospérité ou de la crise de l'économie de tout un pays. Il n'est de fait pas très difficile de comprendre que des taux d'intérêts élevés bloquent les investissements. La question demeure cependant de savoir ce que c'est réellement que l'intérêt. La théorie néo-classique part de l'idée que l'intérêt provient du prêt de biens et qu'il est destiné à dédommager le créancier, qui renonce pour une durée déterminée à la jouissance d'un bien qu'il possède. L'intérêt, conçu tout d'abord comme un intérêt particulier à chacun des biens prêtés est considéré par les néo-classiques, de même que l'argent, comme un phénomène subordonné à l'échange. Là aussi, il serait possible de protester au nom de l'empirisme. Cependant, hormis le fait que l'échange en nature postulé par les néo-classiques n'a jamais existé et n'existe nulle part, ceux-ci n'ont jusqu'à présent toujours pas expliqué de manière plausible pourquoi le niveau des intérêts ne correspond évidemment pas à la productivité, pas plus que la raison pour laquelle il est possible de réaliser un intérêt dans les conditions d'un « équilibre total de la concurrence ».

Keynes s'efforce par conséquent de fonder l'intérêt d'une autre manière. Il découvre ou identifie quelque chose qu'il nomme « prime de liquidité ». Il la définit comme « un avantage potentiel ou une sécurité », qui découle déjà de la simple possession d'un patrimoine²⁷. L'originalité de Keynes consiste à interpréter cette prime immatérielle, ou cette puissance, comme une forme en creux de l'intérêt. Selon lui, l'intérêt compense non pas la renonciation temporaire à utiliser un bien quelconque, mais plutôt la sûreté que signifie sa possession. Dans la mesure où Keynes, comme la plupart des économistes, ne distingue pas précisément entre possession et propriété, on voit réapparaître chez lui le motif du prêt de biens. Dans la mesure cependant où l'on définit, ainsi que le proposent Heinsohn et Steiger, comme propriétés les biens patrimoniaux qu'a en vue Keynes, c'est-à-dire comme *titres juridiques*, il devient clair que ce dernier ne fait rien d'autre que décrire le processus du crédit. La propriété se distingue de la possession en ceci

27. Cf. J. Maynard Keynes, *General Theory of Employment, Interest and Money*, Londres, 1936, p. 226.

qu'elle confère, à la différence de celle-ci, non seulement le droit d'usage d'un bien mais aussi celui de le vendre et de l'engager. Selon Heinsohn et Steiger, le contrat de crédit fait s'opposer deux propriétaires comme créancier et débiteur : le créancier promet de ne pas vendre sa propriété pendant toute la durée du contrat, afin de pouvoir garantir sur celle-ci d'éventuelles créances de tiers par rapport à son débiteur. Cette obligation ou garantie du créancier, de quelque manière qu'elle soit constituée, porte le nom d'argent. Le débiteur quant à lui s'engage à rendre au terme de la période convenue l'argent, augmenté d'un intérêt fixé ; en cas de non-exécution, le débiteur est responsable sur sa propriété. L'intérêt compense de la sorte non pas le risque qu'il y a pour le créancier de ne pas revoir son argent, mais plutôt l'*engagement* de sa propriété, c'est-à-dire, la prime découverte par Keynes.

On peut donc maintenir qu'il semble en apparence possible de revendiquer à la suite de Keynes une origine séculaire de la monnaie et de l'intérêt ne devant rien au paradigme néo-classique. On ne cache pas que la théorie de la propriété d'Heinsohn et Steiger demande encore à être affinée ça et là en ce qui concerne les phénomènes de l'intérêt et de la monnaie. On aimerait en particulier apprendre plus précisément ce qui garantit l'acceptation sociale de la forme originnaire de l'argent. Quoiqu'il en soit, elle vaut en tout cas comme une idée fructueuse à explorer. Mais plutôt que de trop approfondir ces détails, nous préférons revenir en conclusion à Mauss, afin de confronter sa théorie de la monnaie et de l'intérêt à celle qui vient d'être développée.

*
* *

Le mérite d'avoir montré que l'humanité n'a pas trouvé l'économie de marché dans son berceau et que l'*homo œconomicus* est, sinon une fiction, du moins un produit tardif de l'histoire revient en grande partie à l'*Essai sur le don*. Ce texte n'a pourtant jamais joué aucun rôle en sciences économiques. Ce n'est pas ici le lieu de critiquer l'ignorance sociologique des économistes (à laquelle répond d'ailleurs – et ce malgré Marx et Weber – une ignorance économique des sociologues). Ce que nous voudrions c'est, pour conclure, reposer la question de savoir dans quelle mesure le don peut servir à la compréhension de l'économie monétaire. À première vue, les parallèles semblent évidents : tant Mauss que, pour les économistes, les dissidents théoriques ici présentés conçoivent l'économie, non pas ou du moins pas en premier lieu, comme une économie d'échange, mais comme un rapport d'obligation. Mauss se sert de l'exemple du potlatch pour développer l'idée que toute économie serait à la base une économie des rapports d'obligation. Il rejoint l'ethnographe et anthropologue germano-américain Franz

Boas pour ne voir dans l'intérêt que le descendant institutionnalisé de l'élément constitutif du potlatch, à savoir le supplément de valeur ou de quantité du don donné en retour par rapport au don reçu. En d'autres termes, Mauss croit que la pratique consistant à surenchérir un cadeau par un cadeau fait en retour aurait mené à celle de l'intérêt²⁸.

Pourtant, aussi intéressante et séduisante que soit la tentative d'expliquer contrairement à la théorie néo-classique l'intérêt sans passer par le prêt de biens, « la logique de l'intérêt » n'en contredit pas moins les règles du potlatch : car on n'impose pas l'intérêt au récipiendaire, mais on l'exige de lui juridiquement ; et inversement, dans le potlatch, le donateur ne spéculé pas sur un gain matériel, mais sur la faillite de son adversaire – sort que nul créancier ne souhaite à son débiteur. En y regardant de plus près, on constate donc que Mauss n'a pas réussi à faire découler l'intérêt du don. Comme déjà à propos de l'argent, il néglige, dans son effort pour imposer l'universalité du don, certaines ruptures historiques. L'invention de l'intérêt et de la monnaie, qui, comme on l'a vu, vont main dans la main, marque une telle rupture. Bataille en était conscient lorsqu'il opposait l'impératif d'épargne et de croissance du capitalisme à la prodigalité et au gaspillage du potlatch. Dans le système capitaliste, est puissant celui qui prend, épargne et réinvestit ; dans le potlatch, au contraire, c'est celui qui donne et qui dépense trop. Il a ainsi été possible à Bataille d'utiliser Mauss pour analyser ce qui sépare l'économie monétaire du don. Mauss lui-même n'a pas compris en théorie cette différence. Bien qu'il ait vu lui aussi que le monde de l'individualisme, du droit bourgeois et de l'économie monétaire n'était plus celui de la collectivité familiale, du clan et du don, il croyait néanmoins que la morale du don continuait d'avoir cours même dans le capitalisme. Il allait jusqu'à penser la voir se raffermir à la fin d'une période d'égoïsme et pouvoir lui même œuvrer avec les moyens de la science à son rétablissement.

C'est à juste titre que Mauss a attaqué les prétentions à la totalité de ses contemporains néo-classiques. Le programme qu'il prétendait leur substituer n'était pourtant guère moins pompeux : car en ne voyant dans l'argent qu'un dérivé du don, il soustrait l'histoire à la raison instrumentale pour la soumettre à la loi de la réciprocité. C'est ainsi qu'un nouveau panlogisme prend la place de l'ancien.

Traduit de l'allemand par Dominique JEANNEROD.

28. Au sens strict, il n'y a pas en fait d'échange de cadeaux dans la pratique du potlatch. Car un cadeau, à la différence d'une prestation importante et qu'il est obligatoire de faire, est un don mesuré, consenti librement. Cf. H. Berking, *Schenken...*, p. 56-58.